



## Conseil Départemental de l'Education Nationale du 25 juin 2019

Présents pour la FSU : Pascal Baudet (SNUipp-FSU), Julien Gayet (SNUipp-FSU), Guillaume Dubois (SNES-FSU) et Philippe Mallet (SNUipp-FSU)

Déclarations liminaires des organisations syndicales et de la FCPE (à retrouver ici pour la FSU : [http://01.snuipp.fr/IMG/pdf/Declaration\\_CDEN\\_25\\_juin\\_2019.pdf](http://01.snuipp.fr/IMG/pdf/Declaration_CDEN_25_juin_2019.pdf)).

A noter que concernant les fortes températures annoncées en cette fin de semaine, la FSU demande à l'administration d'accepter que la canicule soit un motif légitime d'absence pour les élèves.

(FO demande la fermeture de toutes les écoles et des établissements)

Aucune réponse apportée suite à notre déclaration.

Madame Tabouret, vice-présidente du Conseil Départemental chargée des affaires scolaires, présente une expérimentation qui sera mise en place à la rentrée prochaine dans trois établissements du secondaire. Il s'agit de l'externalisation des services techniques à des entreprises privées. Le but étant d'économiser des coûts que le Conseil Départemental ne peut plus se permettre. Elle ajoute pour tenter de convaincre l'assemblée que cela permettra d'assurer le service puisque celui-ci devient sous la responsabilité de l'entreprise privée.

Quid des conditions de travail des futurs personnels concernés ?

La FSU dénonce également la fin du rôle pédagogique que peuvent avoir dans certains cas, les personnels techniques auprès de certains élèves qui dégradent des locaux (sanction réparatrice notamment). Elle ajoute que l'expérience menée dans un collège de Saône-et-Loire n'a pas été concluante. La FSU n'est pas favorable à cette mesure. Cf. la pétition : [Non à la privatisation des services d'entretien de certains collèges de l'Ain](#)

Madame Rémer, l'IA-DASEN, présente les conditions de cette phase d'ajustement de la carte scolaire de rentrée. Un regard particulier est porté sur les plus petites écoles. "Les plus grosses peuvent mieux s'organiser en cas de gros effectifs que les petites". Elle précise qu'il n'y aura pas de "mesures en attente" à l'issue de ce CDEN (donc aucune mesure d'ajustement en septembre).

Ce qui constitue une première pour notre département !

La FSU intervient pour rappeler que la phase d'ajustement de septembre permet de faire face aux situations nouvelles ou en attente de confirmation des effectifs et qu'ainsi cela permet de limiter les situations en tension.

*Réponse de la DASEN : Des situations en tension le resteront à la rentrée. Pas de possibilité de solutionner d'autres situations. Il n'y a pas lieu de leurrer des écoles pour qui, il n'y aura pas d'ouverture. La carte scolaire se fait dans le cadre de l'enveloppe de cette année. Il n'y aura pas de dotation exceptionnelle.*

Elle confirme les mesures proposées lors du CTSD de mardi 22 juin.

La DASEN précise qu'à ce stade elle dispose encore de 3 postes (3 ETP).

Après les débats, elle ajoute les ouvertures de Toussieux-Rancé, Torcieu et Chalamont.

Sur l'ensemble des 466 écoles du département, 10 écoles restent "en tension". Leur situation sera ré-étudiée en janvier 2020 !

Jusqu'à présent les situations "en tension" concernaient les écoles proches de l'indicateur d'ouverture, mais en dessous. A présent, il s'agit d'écoles au-delà de l'indicateur mais qui ne peuvent ouvrir de classe faute de moyens !

### **Postes Hors-la classe**

- La FSU intervient pour rappeler son regret d'assister à la fin des PDMQDC qui mériteraient d'être, bien au contraire, développés. Elle se félicite que des postes DICS (Inclusion Climat Scolaire) soient créés mais ceux-ci ne peuvent se faire au détriment de ce dispositif qui fait ses preuves. Les créations des DICS doivent se faire en parallèle des PDMQDC et non les substituer !

- La FSU dénonce également le manque de postes de remplaçants. La transformation systématique des postes vacants de TR ZIL en TR ZR ne permet pas d'endiguer le nombre de journées "non-remplacées" qui est croissant année après année. **[1060 en 2016-2017, 1618 en 2017-2018 et 1659 (sans compter la période 5!) cette année]**

*L'IA-DASEN répond que la gestion des personnels TR ZR permet d'augmenter l'efficacité des remplacements en évitant que certains soient oubliés dans leur école de rattachement.*

- La FSU intervient pour demander des précisions concernant les postes de CPC T1, T2, T3 qui ne sont pas reconduits dans le Pays-de-Gex et s'inquiète de l'accompagnement des jeunes enseignants particulièrement nombreux dans l'Est du département.

*Madame Schmitt, IEN-Adjointe, répond que les moyens dévolus à l'accompagnement des T1, T2, T3 sont conservés et même augmentés par la création d'un poste CPC Formation. Les PEMF se déplaceront dans le Pays-de-Gex. Elle précise que les besoins sont également dans le reste du département où certains jeunes PE n'ont pas eu l'accompagnement nécessaire. A présent une*

*vigilance toute particulière leur sera consacrée. L'Ain dispose du plus grand nombre de PEMF dans l'Académie.*

- *Aucun poste de Psy-EN n'est créé, malgré notre demande lors du CTSD appuyée par des données chiffrées qui illustrent les besoins dans le secteur de Bellegarde.*

### **Questions diverses :**

*La FSU demande que la canicule puisse être considérée comme motif légitime pour l'absence des élèves ?*

*Au cas par cas. Toutes les écoles et les établissements ne sont pas dans les mêmes conditions. Notre vigilance est appelée pour accompagner et ne pas mettre en danger les élèves et les personnels.*

*Question concernant les ULIS 3ème et leur affectation via AFFELNET.*

*Une nouvelle commission médicale a eu lieu hier, l'ensemble des dossiers a été ré-étudié. Le nombre de dossiers accordé n'est pas encore connu. Des précisions nous seront communiquées prochainement.*